

Guide du Voyageur	Plan réseau site TaM	Infos réseau	Infos rames réseau
	Stations ligne 1	Stations ligne 2	Espace photos
Page d'accueil	Ligne 1	Ligne 2	Lignes 3, 4 et 5

RÉSEAU DE TRAMWAYS DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER

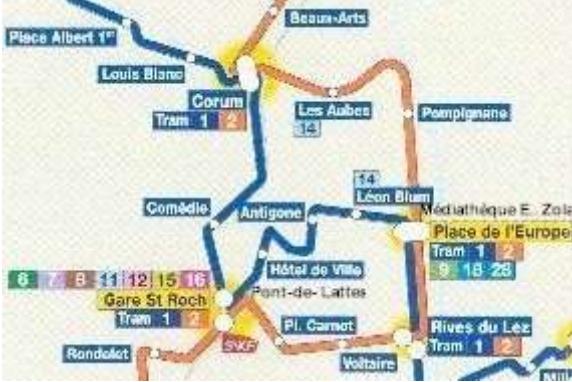
GUIDE DU VOYAGEUR

Ligne 1 : Mossen - Odysseum (rames aux hirondelles)

Ligne 2 : Jacou - Le Crès - Castelnau-le-Lez - Montpellier - Saint-Jean-de-Védas (rames fleuries)

Renseignements utiles de A à Z (au 01/02/2012 - [Hausse de certains tarifs](#))

Abri de station ligne 1	<p>Cliquer sur la photo ci-contre pour découvrir l'équipement d'un abri typique de station à l'ouverture de la ligne (photo du haut) et depuis le deuxième semestre 2007 (photo à découvrir).</p> <p>Exemple retenu : station "Hôtel de Ville".</p>	
Abri de station ligne 2	<p>Cliquer sur la photo ci-contre pour découvrir l'équipement d'une station typique de la ligne 2</p> <p>Photo : station Place Carnot, quai côté direction Saint-Jean-de-Védas, le 21 juillet 2007.</p>	
Achat de titres de transport dans les stations de la ligne 1	<p>Chaque station dispose de deux distributeurs automatiques de titres de transport, soit un sur chaque quai, à l'exception de la nouvelle station "Mondial 98" qui n'est équipée pour l'instant d'un seul distributeur sur quai voie 2 direction "Mossen". La station Gare Saint-Roch est équipée de quatre distributeurs automatiques, soit deux sur chaque quai.</p> <p>A la station "Place de France" les deux distributeurs automatiques sont installés sur le quai de départ des rames vers le centre ville. Idem pour le nouveau terminus "Odysseum" qui ne dispose quant à lui que d'un seul distributeur.</p>	
Achat de titres de transport dans les stations de la ligne 2	<p>Sur les sections à voie unique, les stations disposant d'un seul quai n'accueillent qu'un seul distributeur automatique de titres de transport. Sur les sections à voie unique disposant de deux quais et sur la section principale à double voie, chaque station est équipée de deux distributeurs de titre de transport, exception faite de la station "Victoire 2". A la station Place de l'Europe les lignes 1 et 2 partagent les mêmes quais et les mêmes distributeurs (un sur chaque quai).</p>	

Contrôle des titres de transport et sanction des incivilités	Un nouveau dispositif d'assistance et de sécurité dans les transports publics de l'agglomération, est applicable depuis le mardi 16 novembre 2010. Désormais les incivilités seront plus sévèrement réprimées. Il en coûtera 155 € en cas de non-respect des règles ou de refus d'obtempérer. L'absence de titre de transport sera sanctionnée par une amende de 43,50 € et la non validation par une contredanse de 29,50 € (source Midilibre.com du 16 novembre 2010).	
Correspondances avec les bus de l'agglomération et les cars interurbains	Il y a lieu de consulter le plan du réseau en vigueur à compter du 8 janvier 2007.	
Correspondances entre les lignes de tramways	<p>Quatre sites de correspondances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - "Corum" où chaque ligne dispose de ses propres quais; - "Place de l'Europe" où chaque ligne partage les mêmes quais au pied de la piscine olympique; - "Rives du Lez" où chaque ligne dispose de sa propre station; - "Gare Saint-Roch" où chaque ligne dispose de sa propre station, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> -- rue Maguelone pour la ligne 1, -- rue Jules Ferry pour la ligne 2. 	
Départ d'une rame	Le départ d'une rame d'une station est précédée d'un signal sonore accompagnant la fermeture des portes, à l'intérieur de la rame, et d'un coup de "clochette", à l'extérieur. Cette "clochette" permet au tramway de se signaler aux piétons, cyclistes et automobilistes inattentifs.	
Durée moyenne du Trajet entre diverses stations de la ligne 1	<p>Mosson - Gare Saint-Roch : 30 minutes.</p> <p>Occitanie - Gare Saint-Roch : 17 minutes.</p> <p>St-Eloi - Gare Saint-Roch : 12 minutes.</p> <p>Corum - Gare Saint-Roch : 4 minutes.</p> <p>Gare Saint-Roch- Port Marianne : 10 minutes.</p> <p>Gare Saint-Roch- Place de France : 13 minutes.</p>	
Durée moyenne du Trajet entre diverses stations de la ligne 2	<p>Saint Jean de Védas-Centre - Sabines : 7 minutes.</p> <p>Sabines - Gare Saint-Roch : 13 minutes.</p> <p>Gare Saint-Roch - Corum via Rives du Lez : 13 minutes.</p> <p>Corum - Notre-Dame-de-Sablassou : 13 minutes.</p> <p>Notre-Dame-de-Sablassou - Jacou : 10 minutes.</p>	
Evolution du prix du ticket à l'unité	Juillet 2000 : 7,00 F; Août 2001 : 7,20 F; Janvier 2002 : 1,10 €; Août 2003 : 1,20 €; Août 2004 : 1,30 €; Juillet 2006 : 1,30 €; Août 2008 : 1,30 €; Août 2009 : 1,40 €; Août 2010 : 1,40 €; Juillet 2011 : 1,40 €.	
Horaires d'hiver 2011/2012 sur la ligne 1, du lundi 29 août 2011 au mois d'avril 2012	Horaires disponibles sur le site des TaM (cliquer ici).	
Horaires d'hiver 2011/2012 sur la ligne 2, du lundi 29 août 2011 au mois d'avril 2012	Horaires disponibles sur le site des TaM (cliquer ici).	
Incivilités	Alcool et/ou Cannabis aidant, le mobilier des stations du tramway tout comme l'intérieur des rames font régulièrement les frais du défoncement de certains.	

	<p>Au chapitre des incivilités les plus courantes dans le tram : taguer les barres d'appui et les cloisons au moyen de gros marqueurs, rayer les vitres, poser les chaussures sur le siège opposé, cracher, fumer du cannabis, abandonner des déchets. Le plus souvent, l'acte d'incivilité est commis par une personne voyageant sans titre de transport.</p> <p>Une police des transports est plus que souhaitable, les incidents et incivilités sur le réseau des TaM ayant augmenté de 79,10% entre 2002 et 2005. 802 incidents recensés en 2002 contre 1.440 en 2005.</p> <p>A la suite de deux nouvelles agressions perpétrées les 12 et 13 janvier 2006 sur un conducteur de bus et des contrôleurs des TaM, le Préfet de l'Hérault a daigné affecter six CRS en permanence sur le réseau des TaM depuis le 18 janvier 2006.</p> <p>Création d'une unité expérimentale de sécurisation des transports en commun le 2 mars 2009. Elle est composée de cinq policiers et cinq adjoints de sécurité, soit dix personnes au total. Elle officie entre 18h00 et 2h00 du matin.</p> <p>En 2008, 1486 agressions ont été enregistrées sur le réseau tramways et bus des TaM (Source : Midi Libre, édition Montpellier et sa région, du 9 mars 2009, page 3).</p> <p>Au 1er trimestre 2010 les agressions auraient progressé de 46% sur le réseau tramway et bus des TaM par rapport au même trimestre de l'année 2009 (Source : reportage diffusé le 22 avril 2010 sur TF1 au journal de 20h00 à la suite de l'agression violente sur six contrôleurs le 21 avril 2010 à la station "Saint Eloi" de la ligne 1 du tram).</p>
Information des voyageurs dans les rames Citadis 401	<p>Les voyageurs sont informés de la prochaine station par un message sonore précédé d'un sonal et par des indicateurs lumineux à diodes électroluminescentes. Sur ces derniers supports, outre le nom de la prochaine station, les messages qui défilent donnent le nom du terminus vers lequel se dirige la rame et des informations utiles aux voyageurs.</p>
Information des voyageurs dans les rames Citadis 302	<p>Les voyageurs sont informés de la prochaine station par un message sonore précédé d'un sonal et par des écrans Thin Film Transistor (TFT) (photos ci-contre) à cristaux liquides. Ces derniers supports peuvent offrir une gamme d'informations bien plus large que celle pouvant être délivrée par les indicateurs installés à l'origine dans les rames Citadis 401.</p>
Insécurité	<p>En dépit de caméras installées dans les rames, il arrive que des pickpockets sévissent sur le réseau. Sur la ligne 1 leur champ d'action s'étend principalement entre la station Saint Eloi et la station Gare Saint-Roch. Soyez néanmoins vigilants sur l'ensemble du réseau.</p> <p>Depuis le début de l'année 2006 les agressions se multiplient dans les stations surtout aux heures avancées de la nuit. La plupart du temps les agresseurs sont sous l'emprise d'un cocktail alcool/cannabis. Téléphones portables et lecteurs MP3 sont les objets les plus convoités.</p>
Information des voyageurs dans les stations	<p>Sur chaque quai un panneau électronique d'information (nouveauté 2007 sur la ligne 1) indique la direction des deux ou trois prochaines rames et le temps restant à patienter avant leur arrivée. Des messages défilant peuvent apparaître en cas d'événement précis sur le réseau de tramways. De plus, des messages sonores peuvent être diffusés en cas d'incident sur le réseau de tramways.</p>
Lien utile	<p>Transports de l'agglomération de Montpellier (TaM).</p>
Nombre maximum de rames en ligne aux heures de pointes sur la ligne 1	<p>31 rames sur 33 disponibles. Chaque rame est suivie en direct sur un écran informatique de contrôle affichant la totalité de la ligne, situé au poste de commande centralisé (PCC) Les Hirondelles. L'ensemble du trafic est géré par le système informatisé PETRARQUE.</p>

Nombre maximum de rames en ligne aux heures de pointes sur la ligne 2	23 rames sur 24 disponibles. Chaque rame est suivie en direct sur un écran informatique de contrôle affichant la totalité de la ligne, situé au poste de commande centralisé (PCC) Les Hirondelles. L'ensemble du trafic est géré par le système informatisé PETRARQUE.
Parkings tramway sur la ligne 1	Ils sont au nombre de quatre : Mosson (180 places), Euromédecine (350 places), Occitanie (620 places) et Premium Odysseum (1200 places). Tarif journée parking depuis le 1er août 2010 : 3,10 € pour les titulaires de la carte pass'agglo, sinon 4,20 €. Un ticket de tramway aller-retour est remis à chaque occupant du véhicule. Gratuité des parkings pour les abonnés TaM. Les parkings sont gratuits les dimanches et jours fériés et les utilisateurs sont invités à retirer leurs titres de transports dans les distributeurs automatiques de la station sauf s'ils sont abonnés TaM.
Parkings tramway sur la ligne 2	Ils sont au nombre de huit : Jacou (80 places), Georges Pompidou (260 places), Via Domitia (60 places), Notre-Dame-de-Sablassou (370 places), Charles de Gaulle (50 places), Sabines (350 places), Saint Jean le Sec (280 places), Saint Jean de Védas - Centre (90 places). Seuls les parkings relais Notre-Dame-de-Sablassou, Sabines et Saint Jean le Sec sont gardiennés. Tarif journée parking depuis le 1er août 2010 : 3,10 € pour les titulaires de la carte pass'agglo, sinon 4,20 €. Un ticket de tramway aller-retour est remis à chaque occupant du véhicule. Gratuité des parkings pour les abonnés TaM. Les parkings sont gratuits les dimanches et jours fériés et les utilisateurs sont invités à retirer leurs titres de transports dans les distributeurs automatiques de la station sauf s'ils sont abonnés des TaM. Les parkings Jacou, Georges Pompidou, Via Domitia et Saint Jean de Védas - Centre sont des parkings de proximité. Les titres de transport sont disponibles aux distributeurs automatiques de la station. Quant au parking Charles de Gaulle, il est exclusivement réservé aux abonnés des TaM.
Plan du réseau de tramways	Cliquez sur le lien suivant : Plan du réseau de tramways .
Politesse	Les voyageurs qui vont monter dans la rame doivent d'abord laisser passer ceux qui en descendent. Seuls les voyageurs qui descendent à la prochaine station devraient se placer devant les portes situées à droite dans le sens de marche de la rame. Les voyageurs avec poussettes ou gros bagages sont invités à monter dans les rames par les portes à deux ventaux, afin de ne pas encombrer la plate-forme située derrière chaque cabine de conduite, plate-forme à laquelle on accède par une porte à un ventail.
Quais de station sur la ligne 1	Chaque station dispose de deux quais se faisant face. Il n'existe aucune station avec quai central unique.
Quais de station sur la ligne 2	A l'exception des stations "Jacou", "Via Domitia", "La Condamine", "Saint Jean le Sec" et "Saint Jean de Védas-Centre", toutes les autres stations disposent de deux quais se faisant face. Dans les stations "Jacou", "Via Domitia", "Saint Jean le Sec" et "Saint Jean de Védas- Centre" il n'existe qu'un quai central desservi par deux voies. La station "La Condamine" est dotée d'un seul quai pour une seule voie de desserte.
Station la moins fréquentée de la ligne 1	Millénaire
Station la moins fréquentée de la ligne 2	Les Aubes
Station la plus fréquentée de la ligne 1	Gare Saint-Roch
Station la plus fréquentée de la ligne 2	Gare Saint-Roch

Tarifs au 1er février 2012	<p>Ticket à l'unité : 1,40 €. Validité une heure quelque soit le nombre de correspondances. Aller-retour interdit.</p> <p>Ticket aller-retour : 2,50 €. Validité une heure à l'aller comme au retour quelque soit le nombre de correspondances.</p> <p>Ticket 24 heures : 3,80 € (un ticket validé à 13h55 est valable jusqu'au lendemain 13h54m59s).</p> <p>Avant l'augmentation du 1er février 2012, ce ticket coûtait 3,50 € depuis le 1er août 2010, soit une hausse au bout de 18 mois de 8,57%.</p> <p>Avant l'augmentation du 1er août 2010, ce ticket coûtait 3,40 € depuis le 1er août 2008, soit une hausse au bout de deux ans de 2,94%.</p> <p>Ticket 24 heures Famille pour 5 personnes : 5,80 € (un ticket validé à 13h55 est valable jusqu'au lendemain (13h54m59s)).</p> <p>Avant l'augmentation du 1er février 2012, ce ticket coûtait 5,50 € depuis le 1er août 2010, soit une hausse au bout de 18 mois de 4,50%.</p> <p>Avant l'augmentation du 1er août 2010, ce ticket coûtait 5,30 € depuis le 1er août 2008, soit une hausse au bout de deux ans de 3,77%.</p> <p>Ticket 10 voyages : 12,00 €. Après chaque validation, le nombre de voyages restant figure au dos de votre ticket.</p> <p>Avant l'augmentation du 2 juillet 2011, ce ticket coûtait 11,80 € depuis le 1er août 2010, soit une hausse moins d'un an après de 1,69%.</p> <p>Avant l'augmentation du 1er août 2010, ce ticket coûtait 11,50 € depuis le 1er août 2008, soit une hausse au bout de deux ans de 2,61%.</p> <p>Ticket 10 voyages tarif réduit : 9,20 € (familles nombreuses, enfant de moins de 10 ans, handicapés).</p> <p>Avant l'augmentation du 1er août 2010, ce ticket coûtait 9,00 € depuis le 1er août 2008, soit une hausse au bout de deux ans de 2,22%.</p> <p>Les enfants de moins de trois ans voyagent gratuitement sur l'ensemble du réseau.</p> <p>Forfait 7 jours à partir de la première validation : 15,00 €.</p> <p>Avant l'augmentation du 1er février 2012, ce forfait coûtait 13,50 € depuis le 1er août 2010, soit une hausse au bout de 18 mois de 11,11%.</p> <p>Avant l'augmentation du 1er août 2010, ce forfait coûtait 13,20 € depuis le 1er août 2008, soit une hausse au bout de deux ans de 2,27%.</p> <p>Forfait 30 voyages : 33,00 €. Ce forfait ne donne pas d'accès gratuit aux parkings tramway à l'exception du parking Odysseum baptisé "Circé" aux allures de circuit automobile.</p> <p>Avant l'augmentation du 2 juillet 2011, ce forfait coûtait 32,30 € depuis le 1er août 2010, soit une hausse moins d'un an après de 2,17%.</p> <p>Avant l'augmentation du 1er août 2010, ce forfait coûtait 31,50 € depuis le 1er août 2008, soit une hausse au bout de deux ans de 2,54%.</p> <p>Forfait 31 jours à partir de la première validation: 48,00 €. Ce forfait offre l'accès gratuit à tous les parkings tramway sans exception.</p> <p>Avant l'augmentation du 1er février 2012, ce forfait coûtait 45,00 € depuis le 1er juillet 2011, soit une hausse au bout de 7 mois de 6,66%.</p> <p>Avant l'augmentation du 2 juillet 2011, ce forfait coûtait 43,00 € depuis le 1er août 2010, soit une hausse moins d'un an après de 4,65%.</p> <p>Avant l'augmentation du 1er août 2010, ce forfait coûtait 42,00 € depuis le 1er août 2009, soit une hausse au bout d'un an de 2,38%. Avant l'augmentation du 1er août 2009, ce forfait coûtait 40,00 €, soit une hausse au bout de deux ans de 7,5%.</p> <p>Forfait annuel : 432 € au comptant ou avec prélèvement automatique mensuel sur 8 mois (après un 1er versement) + 4% de frais de prélèvement mensualisés. Avant le 1er février 2012, le prélèvement mensuel s'étalait sur 11 mois (après un 1er versement). Ce forfait offre l'accès gratuit à tous les parkings tramway sans exception.</p> <p>Avant l'augmentation du 1er février 2012, ce forfait coûtait 420,00 € depuis le 1er juillet 2011, soit une hausse au bout de 7 mois de 2,857%.</p> <p>Avant l'augmentation du 2 juillet 2011, ce forfait coûtait 390 € depuis le 1er août 2010, soit une hausse au bout d'un an de 7,69%.</p> <p>Avant l'augmentation du 1er août 2010, ce forfait coûtait 370,00 € depuis le 1er août 2009, soit une hausse au bout d'un an de 5,405%. Avant l'augmentation du 1er août 2009, ce forfait coûtait 350 €.</p> <p>Majoration entre le 1er août 2008 et le 1er février 2012 : 23,42%</p> <p>L'abonnement d'un an qui comprenait l'accès au parking Odysseum baptisé "Circé" pour 490,00 € a disparu le 1er août 2010 (échec commercial).</p> <p>Forfaits jeunes - de 26 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formule de 7 jours à partir de la première validation : 11,50 €; <p>Avant l'augmentation du 1er février 2012, ce forfait coûtait 11,00 € depuis le 1er juillet 2011, soit une hausse au bout de 7 mois de 4,545%.</p>
-----------------------------------	---

Avant l'augmentation du 2 juillet 2011, ce forfait coûtait 10,50 € depuis le 1er août 2010, soit une hausse au bout d'un an de 4,76%.

Avant l'augmentation du 1er août 2010, ce forfait coûtait 10,00 € depuis le 1er août 2008, soit une hausse au bout de deux ans de 5,00%.

- formule de 31 jours à partir de la première validation : 35,00 €.

Avant l'augmentation du 1er février 2012, ce forfait coûtait 33,00 € depuis le 1er juillet 2011, soit une hausse au bout de 7 mois de 6,06%.

Avant l'augmentation du 2 juillet 2011, ce forfait coûtait 32,00 € depuis le 1er août 2010, soit une hausse moins d'un an après de 3,125%.

Avant l'augmentation du 1er août 2010, ce forfait coûtait 31,00 € depuis le 1er août 2008, soit une hausse au bout de deux ans de 3,23%.

- formule de 12 mois : 245 €. au comptant ou avec prélèvement automatique mensuel sur 6 mois (après un 1er versement) + 4% de frais de prélèvement mensualisés. Avant le 1er février 2012, le prélèvement mensuel s'étalait sur 9 mois (après un 1er versement). **Ce forfait offre l'accès gratuit à tous les parkings tramway sans exception.**

Avant l'augmentation du 1er février 2012, ce forfait coûtait 240,00 € depuis le 1er juillet 2011, soit une hausse au bout de 7 mois de 2,083%.

Avant l'augmentation du 2 juillet 2011, ce forfait coûtait 230,00 € depuis le 1er août 2010, soit une hausse moins d'un an après de 4,348%.

Avant l'augmentation du 1er août 2010, ce forfait coûtait 220,00 € depuis le 1er août 2008, soit une hausse au bout de deux ans de 4,55%.

Majoration entre le 1er août 2008 et le 1er février 2012 : 11,36%

L'abonnement d'un an qui comprenait l'accès au parking Odysseum baptisé "Circé" pour 340,00 € a disparu le 1er août 2010 (échec commercial).

Un forfait senior + 60 ans a été créé au 1er août 2008. Coût au 1er février 2012 : 288,00 € au comptant ou avec prélèvement automatique mensuel sur 5 mois (après un 1er versement) + 4% de frais de prélèvement mensualisés. Avant le 1er février 2012, le prélèvement mensuel s'étalait sur 11 mois (après un 1er versement). **Ce forfait offre l'accès gratuit à tous les parkings tramway sans exception.**

Avant l'augmentation du 1er février 2012, ce forfait coûtait 250,00 € depuis le 1er juillet 2011, soit une hausse au bout de 7 mois de 15,20%.

Avant l'augmentation du 2 juillet 2011, ce forfait coûtait 230,00 € depuis le 1er août 2010, soit une hausse moins d'un an après de 8,695%.

Avant l'augmentation du 1er août 2010, ce forfait coûtait 220,00 € depuis le 1er août 2008, soit une hausse au bout de deux ans de 4,55%.

Majoration entre le 1er août 2008 et le 1er février 2012 : 30,91%

L'abonnement d'un an qui comprenait l'accès au parking Odysseum baptisé "Circé" pour 340,00 € disparaît le 1er août 2010 (échec commercial).

Il existe également des forfaits à tarifs réduits sous certaines conditions, dont les montants ne sont pas publiés par les TaM.

Tickets (papier) et forfaits (plastifiées) sont au format carte bancaire. Il existe également une formule clé USB ou lecteur USB + Carte pour recharger depuis son ordinateur les forfaits.

Les abonnements (forfaits) commencent à n'importe quelle date du mois ou de l'année.

Pour le voyageur titulaire d'un forfait, la date extrême de validité s'affiche sur le valideur au passage de la carte devant l'enregistreur de données. Exemple : si la date affichée est le 8 septembre 2009, vous pouvez circuler ce jour là, mais il y aura lieu de recharger votre forfait avant de reprendre le tram. Ce renouvellement peut s'effectuer plusieurs jours après la date limite de validité si entre temps vous n'avez pas la nécessité d'emprunter les transports en commun.

Tickets papier 1 à 3			
Forfaits papier 4 à 6			
Etui forfait plastifié 7			7

<p>Tickets papier 1 à 3</p> <p>Forfaits papier 4 à 6</p> <p>à partir du 4 septembre 2006</p> <p>Les titres de transport arborant l'hirondelle sont toujours valables</p>	
<p>Titres de transport sous la forme d'une clé USB ou d'une carte à recharger à domicile depuis le 15 février 2010</p>	<p>A l'instar des cartes d'abonnement, la validation d'un voyage se fait en passant sa clé USB ou sa carte à la hauteur de la partie inférieure du valideur (lire ci-dessous). Pour plus d'information sur la Clé'T@M</p> <p>Document ci-contre : site internet des TaM.</p>
<p>Validation des titres de transport</p>	<p>Elle se fait à l'intérieur des rames au moyen de valideurs avec et sans contact placés près des portes. La validation est obligatoire à chaque montée, même en correspondance. Un ticket doit être inséré dans une fente située au dessus du valideur et doit être présenté face dessinée et flèche en bas vous faisant face. La carte forfait est passée sans contact devant la partie inférieure du valideur. Ticket ou forfait valide, une lumière verte s'affiche sur le valideur. Pour les forfaits la date extrême de validité s'affiche sur le valideur au passage de la carte devant l'enregistreur de données. Exemple : si la date affichée est le 20 janvier 2007, vous pouvez circuler ce jour là, mais il y aura lieu de recharger votre forfait si vous devez reprendre le tram et/ou le bus le lendemain. Toutefois, ce renouvellement peut s'effectuer plusieurs jours après la date limite de validité si entre temps vous n'avez pas la nécessité d'emprunter les transports en commun.</p>

	<p>Ticket ou forfait non valide, une lumière rouge s'affiche sur le valideur. Elle est accompagnée d'un signal sonore dénonciateur. Rendez-vous, vous êtes cerné(e) :-).</p>
Véloparcs et vélostations	<p>Le stationnement des vélos est possible dans des véloparcs fermés et surveillés.</p> <p>Sur la ligne 1 des véloparcs également dotés de vélostations propres au service de location de courte ou longue durée baptisé VéloMagg' en place depuis le 26 juin 2007, sont situés dans les parkings-relais suivants : "Euromédecine", "Occitanie" et "Odysseum".</p> <p>Sur la ligne 2 ces véloparcs dotés ou non de vélostations sont situés dans les parkings-relais et parkings de proximité suivants : "Saint Jean de Védas-Centre", "Saint Jean le Sec", "Sabines", "Notre-Dame-de-Sablassou", "Georges Pompidou" et "Jacou".</p> <p>Des vélostations sont peut à peu installées à proximité d'autres stations de tramway. La vélostation la plus importante est celle qui se trouve tout à coté de la station "Gare Saint-Roch" de la ligne 2.</p>

Guide du Voyageur	Plan réseau site TaM	Infos réseau	Infos rames réseau
	Stations ligne 1	Stations ligne 2	Espace photos
Page d'accueil	Ligne 1	Ligne 2	Lignes 3, 4 et 5